Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-85_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du lundi 08 juin 2026

Service référent : ***Pôle Culture***

Objet : Evénementiel – Association Gare en Fête - Fort Fort Lointain – Convention de partenariat

L'An deux mil vingt-six, le 8 juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 02 juin 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : Mme Alizée POUILLET représentée par M. Gildas QUENDO, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR,

Secrétaire de séance : Mme Pascale SALINAS

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-85_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 08 juin 2026
Délibération n° 85/2026

Service référent : Pôle Evénementiel

Objet : Evénementiel – Association Gare en Fête - Fort Fort Lointain – Convention de partenariat

Rapporteur : Madame Corinne GONTARD, adjointe au Maire, chargée de la Culture, du Patrimoine, de l'événementiel, de la Vie Associative et du Nautisme.

Exposé :

L'association la Gare en fête organise cet été, sur le site de Fort neuf, son festival « Fort Fort lointain » sur trois dimanches et un week-end entre le 30 juillet et le 20 août.

Ce festival tout public participe à l'animation et à l'attractivité de la station touristique. Il est attendu des jauges entre 2500 et 5000 personnes.

Aussi, il est proposé d'accorder une subvention de 5 000 € pour le festival « Fort Fort lointain », la mise à disposition du site du Fort Neuf ainsi que la scène municipal. Contrairement à la version initiale du projet de convention, il est précisé que c'est la ville, et non l'association, qui procédera à la location d'une scène pour ses propres besoins (4100 €).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le soutien de la Ville au Festival Fort Fort Lointain selon les modalités fixées par convention et d'autoriser M. Le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Avis de la Commission : Lors de sa séance du 27 mai 2026, la commission Culture Patrimoine Évènementiel et vie associative a émis un avis favorable

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le projet de convention de partenariat,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**

APPROUVE la convention fixant les modalités de partenariat de la Ville pour l'organisation de l'événement Fort Fort lointain ;

AUTORISE M. Le Maire à signer ladite convention de partenariat ainsi que tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-85_2026-DE

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Pôle Evénementiel et à la Direction des Finances et Commande publique de la Ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 09 juin 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick LE ROUX

R. A. A. : 2026
Classification actes : DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES _ 8.9 _Évènementiel
Publié le 10 juin 2026

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-85_2026-DE